Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-200082857-20251219-193_12_2025-DE

COMMUNE DE CHATELAUDREN-PLOUAGAT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

19 décembre 2025

Convocation du 12 décembre 2025

Le dix-neuf décembre à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Châtelaudren-Plouagat se sont réunis à la mairie de Plouagat sous la présidence de Mr Olivier BOISSIERE, Maire

- **Etaient Présents** : Olivier BOISSIERE, Patrick MARTIN, Monique LORANT, Daniel TURBAN, Sophie LE BONHOMME, Sylvie MEVEL-RAULT, Jean-Michel LE PILLOUER, Jean-Paul LE VAILLANT, Yves BRAULT, Ginette LE CREURER, Yves LARRIVEN, Isabelle LE CHANU, Géraldine LE LAY, Christophe CLAVIEN, Jacques MORO, Isabelle GOURIOU, Jérôme PERAIS, Alexandra LE BRETON, Aline LE ROY
- **Absents représentés** : Patrick SOLO donne pouvoir à Yves LARRIVEN, Sophie PHILIPPE donne pouvoir à Sophie LE BONHOMME, Alain TREPARD donne pouvoir à Olivier BOISSIERE, Rozenn JOUAN donne pouvoir à Aline LE ROY
- **Absents :** Véronique COSSON, Xavier HOCHET, Thibault LE PROVOST
- **Secrétaire de Séance** : Monique LORANT

193. FINANCES / TRAVAUX : GROUPE SCOLAIRE DE PLOUAGAT – RENOVATION ENERGETIQUE & RESTRUCTURATION (PHASE 2) – DEMANDE DE FINANCEMENT DETR/DSIL/FONDS VERT

Présentation : la rénovation énergétique et la restructuration du groupe scolaire de Plouagat est engagée depuis l'année 2023. La première phase vient de s'achever.

Il est proposé d'engager la deuxième et dernière phase.

Elle consistera :

- dans la partie élémentaire, en une mise en place de sous-compteurs de gaz et d'électricité, en un remplacement des caissons existants, en un remplacement de l'éclairage par du LED, en un remplacement de la chaudière par une à condensation, en la mise en place de sous-compteurs de gaz, en un remplacement des pompes de chauffage par du matériel plus performant,
- dans la partie maternelle, en une mise en en conformité de la chaufferie, en une refonte du réseau de chauffage en chaufferie, en une refonte de la ventilation, en un remplacement de la chaudière par une à condensation, en la mise en place de sous-compteurs d'électricité et de gaz, en un remplacement de l'éclairage par du LED, ainsi que des travaux de démolition, de VRD, d'aménagement d'espaces verts et de peinture.
- dans la garderie maternelle, en un remplacement du système de régulation du chauffage, en une refonte de la ventilation, le remplacement de la chaudière par une à condensation, en la mise en place de sous-compteurs d'électricité et de gaz, en un remplacement de l'éclairage par du LED.

Le montant de ces travaux est estimé à 338 000€ HT.

Pour ces travaux, il est proposé de solliciter le financement de l'Etat au titre de la DSIL/DETR au taux maximal de 80%, soit 236 800€, et, à défaut d'obtenir le financement maximal au titre de la DSIL/DETR, de solliciter le Fonds Vert pour compléter le financement à hauteur de 80% du montant des travaux.

Par ailleurs, il est proposé de solliciter la DETR pour les travaux de menuiseries extérieures d'un montant de 419 982 €, réalisés au cours de la phase 1, à hauteur de 30%, soit 125 994 €

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
- Menuiseries extérieures	419 982 €	DETR	125 994 €
- Démolition GO VRD Espaces verts	22 500 €	DETR / DSIL / Fonds Vert	270 400 €

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-200082857-20251219-193_12_2025-DE

- ITE Enduit			
- Menuiseries extérieures	35 000 €	Autofinancement	361 588 €
- Doublage	50 000 €		
- Faux-Plafonds	12 500 €		
- Peinture	13 000 €		
- Plomberie – Chauffage – Ventilation	4 500 €		
- Electricité	146 500 €		
Total	54 000 €	Total	757 982 €

Décision : le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :
- d'approuver le projet de phase 2 de rénovation du groupe scolaire de Plouagat pour un montant de travaux de 338 000 € HT.
- d'approuver le plan de financement ci-joint,
- d'autoriser Mr le Maire à solliciter en priorité 2 la DETR/DSIL à un taux maximal de 80%, soit 270 400 €, et, à défaut d'obtenir le financement maximal au titre de la DSIL/DETR, de solliciter le Fonds Vert pour compléter le financement à hauteur de 80% du montant des travaux.
- d'autoriser Mr le Maire à solliciter en priorité 2 la DETR à hauteur de 30%, soit un montant de 125 994 €, pour les travaux de menuiseries extérieures d'un montant de 419 982 €.

Le 19 décembre 2025

La Secrétaire,
Monique LORANT

COMMUNE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT
CÔTES D'ARMOR

Le Maire,
Olivier BOISSIERE